

COMMUNE DE SAINT VINCENT D'OLARGUES
Mairie
34390 SAINT-VINCENT-D'OLARGUES

Le 05 décembre 2022 ,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

lundi 12 décembre 2022 à 18 heures 30

Salle du Conseil

Le Village

34390 SAINT-VINCENT D'OLARGUES

Ordre du jour :

- Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 octobre 2022,
- Délibération validant la mise à jour de l'inventaire du patrimoine communal,
- Délibération autorisant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023,
- Délibération validant la mise à jour du règlement du service public d'alimentation en eau potable de la commune,
- Délibération validant la détermination des tarifs des services municipaux, eau et assainissement à partir du 1^{er} janvier 2023 (eau potable, dont instauration d'une redevance exceptionnelle pour le remplissage des piscines en période de sécheresse ayant provoqué une pénurie avérée d'eau potable dans un ou plusieurs hameaux, salle polyvalente, cimetière),
- Délibération validant les modalités de reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes pour 2023
- Délibération autorisant l'indemnité pour le gardiennage de l'église communale
- Délibération autorisant la fermeture de la régie « photocopies »
- Délibération validant la nouvelle convention d'adhésion 2023-2025 de médecine préventive avec le CDG34
- Décision modificative budget annexe 2022
- Motion de la Commune concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Questions diverses :

- Rénovation de la calade de Julio (reprise des murs), dont le financement fera l'objet d'une demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre des « hors programme » 2023,
- Mise en place de l'assainissement collectif au hameau de Camproger,
- Aménagement du parking de la Mazarié,
- Création d'une plateforme pour la mise en place d'une nouvelle citerne au-dessus de la Mazarié dans le cadre de la protection incendie du hameau,
- Aménagement d'une aire de stockage pour la collecte des ordures ménagères au cimetière,
- Economies d'énergie,

- Proposition d'installation d'une climatisation réversible – appartement communal n°1
- Travaux à prévoir dans l'appartement communal n°2 :
 - . Remplacement des fenêtres à l'étage,
 - . Isolation extérieure,
- Patrimoine : réfection des vitraux de l'église,
- Projet de programmation d'une formation de premiers secours pour les habitants de la Commune sur proposition de deux administrés de la commune,
- Tour de table.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,
FONTES Bernard

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

donne pouvoir à

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 12 décembre 2022 à 18 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le201.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum